

DEC141532DR01

**Décision portant nomination de Mme Sandrine SOURAYA aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8590 intitulée Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques (IHPST)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 8590 intitulée Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques (IHPST) et nommant M. Jean GAYON en qualité de directeur;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 24 février 2012 ;

Considérant que Mme **Sandrine SOURAYA** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A, du 5 au 7 mars et du 2 au 4 avril 2012 ;

**DECIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Mme **Sandrine SOURAYA**, TCN, est nommée assistante de prévention dans l'unité du CNRS n° 8590, intitulée Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques (IHPST), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Mme **Sandrine SOURAYA** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Sandrine SOURAYA** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40  
F 01 45 15 01 66

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le **23 MAI 2014**

Jean GAYON

Directeur de l'UMR 8590  
(Signature)



Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A



Visa de Philippe BOUTRY, président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

